Luxembourg, le 28 février 2008

CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
28 FEV. 2008
Q. 2350

Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Finances :

« Ces derniers jours la presse luxembourgeoise c'est faite l'écho du scandale de la fraude fiscale ébranlant l'Allemagne et de propos du ministre des finances allemand qui a non seulement pris pour cible le Liechtenstein mais également d'autres pays comme l'Autriche ou le Luxembourg. Après l'accord trouvé sur la fiscalité de l'épargne et de sa transposition dans notre législation, sans parler des différentes directives anti-fraude que le Luxembourg a également transposées, l'on peut pour le moins être irrité par les allégations du ministre des finances allemand.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

Monsieur le Ministre a-t-il connaissance des propos tenus par son homologue allemand ?

Dans l'affirmative, est-ce que Monsieur le Ministre n'estime pas qu'il n'appartient pas, et ce tout particulièrement après l'accord sur la fiscalité de l'épargne, à un pays membre de l'Union européenne de mettre au pilori d'autres pays membres de l'Union ?

Comment est-ce que le gouvernement luxembourgeois réagira-t-il face à ces affirmations et quelles pourraient-être les intentions réelles du ministre des finances allemand après de telles déclarations ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Carlo WAGNER
Député